

CHARTRE D'ENGAGEMENT RÉAGIR MHE

Entre

L'exploitation :

Adresse :

Représentée par :

Et

La Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne, 32 rue de Lisieux – CS 90105 - 31026 TOULOUSE
Cedex 3

Représentée par son Président, **Sébastien ALBOUY**

Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la Maladie hémorragique épizootique (MHE) qui touche les élevages, la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne propose un accompagnement renforcé aux éleveurs concernés par cette maladie, « **RÉAGIR MHE** ».

Objectifs :

- Suivre régulièrement les éleveurs pour anticiper les situations de fragilité
- Relayer en temps réel la situation auprès des pouvoirs publics et des collectivités
- Faciliter la mise en place de dispositifs d'accompagnement et d'aides adaptés aux Situations.

Engagements de la Chambre d'agriculture

La Chambre d'agriculture s'engage à :

- Contacter régulièrement l'éleveur pour suivre l'évolution de la situation
- Prendre en compte en priorité les éleveurs engagés dans « REAGIR MHE » pour bénéficier des aides : PEC MSA, dégrèvements d'impôts, aides...
- Organiser une Cellule REAGIR pour les éleveurs en difficulté : recherche de solutions avec les partenaires concernés par l'exploitation (banque, MSA, créanciers...)
- Faciliter la mise en place de mesures d'accompagnement pour les éleveurs touchés par la MHE

Engagements de l'exploitant

L'exploitant s'engage à :

- Informer la Chambre d'agriculture de l'évolution de sa situation : état sanitaire des animaux, impact économique...
- Autoriser l'utilisation anonyme des données issues de son exploitation pour alimenter l'analyse générale de la crise MHE

Il est précisé qu'aucune contrepartie financière de quelque nature que ce soit, ne sera demandée à l'exploitant dans le cadre de ce suivi.

Fait en 2 exemplaires à, Le

Le(s) exploitant(s) :

Le Président de la Chambre d'agriculture :

Sébastien ALBOUY

